

Programme de bourses RQRAD pour congrès hors Québec

Ce programme offre des bourses pour des étudiantes et des étudiants et pour des stagiaires postdoctoraux qui présentent leurs résultats dans des congrès nationaux (maximum 750\$) et internationaux (maximum 1 500\$).

Les bourses sont décernées par un comité d'évaluation suivant deux concours par année : 1er avril et 31 août.

Objectifs

- Encourager la relève à diffuser leurs résultats de recherche hors Québec.
- Favoriser les échanges et le maillage.
- Augmenter le rayonnement du RQRAD.

Critères d'admissibilité

- La personne candidate doit être membre du RQRAD et dirigée* par un membre régulier du RQRAD.
- Le sujet de la présentation doit s'inscrire dans le cadre d'un des projets du RQRAD financés par le programme Agriculture durable du Fonds de recherche du Québec-secteur Nature et technologie et le MAPAQ.
- Une seule bourse par personne candidate par année.
- La personne candidate doit être premier auteur.

** : Exception pour les co-directions par des chercheuses et chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada selon certaines conditions, veuillez contacter Louise Tremblay.*

Critères de sélection

Dans l'éventualité où le nombre de candidatures admissibles dépasse le budget alloué au programme de bourses pour chacun des concours, l'évaluation prendra en considération les critères suivants :

- Originalité des résultats de recherche.
- Une seule bourse par laboratoire par année.
- Personne candidate n'ayant jamais bénéficiée de ce programme de bourse.
- Personne candidate étant à sa dernière année d'études.
- Priorité aux communications orales.

Périodes d'admissibilité :

- Pour le concours du 1er avril : le congrès doit se dérouler entre le 1er avril et le 30 septembre.
- Pour le concours du 31 août : le congrès doit se dérouler entre le 1er octobre et le 31 mars.

Les personnes ayant obtenues une bourse devront se conformer aux exigences suivantes :

Visibilité dans le résumé (*abstract*)

- L'affiliation de l'étudiante ou l'étudiant doit inclure « Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD) ». Cette affiliation doit être indiquée pour tous les co-auteurs et co-auteurs membres du RQRAD.

Visibilité dans le matériel de présentation

- Communication orale : la diapositive de titre doit inclure "RQRAD" (en format texte ou logo).
- Communication par affiche : le "RQRAD" doit être présent et bien visible dans la partie supérieure de l'affiche.
- Les logos du RQRAD sont disponibles [ici](#).

Présentation de la demande

Le dossier de candidature doit être soumis par courriel à louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca au plus tard à la date indiquée lors du lancement du concours et doit inclure :

- Une lettre de motivation d'un maximum de deux pages décrivant le congrès ou colloque, la pertinence du congrès pour la personne candidate dans son cheminement scientifique et les retombées pour le RQRAD. Le statut de la personne candidate doit être indiquée ainsi que le nom de sa directrice ou son directeur de recherche.
- Une copie du programme préliminaire de l'évènement, si disponible.
- Une copie du résumé (*abstract*) de la communication tel que soumise au congrès démontrant que la visibilité accordée au RQRAD est conforme à toutes les exigences décrites ci-dessus.

